

**COMPTE-RENDU DE LA CLI, COMMISSION LOCALE D'INFORMATION  
DES CNPE BUGEY & IONISOS**

**Séance du 12 juillet 2022**

En présentiel

**Excusé(e)s** : M. Eric GAILLARD, Maire de St Maurice-de-Rémens, Mme Annick MERLE, Maire de Frontonas, M. Patrick MARGIER, Maire de La Verpillière, M. Daniel VALÉRO, Maire de Genas, Mme Viviane VAUDRAY, Conseillère départementale de l'Ain, Mme Christine HERNANDEZ, Conseillère départementale du Rhône, M. Pierre-Antoine ARVERS, Préfecture de l'Ain, M. Eric BONAT, France Nature Environnement de l'Ain, M. Pierre BOMPARD, Fédération pour la pêche et la protection du milieu aquatique de l'Ain, M. Philippe de ROUGEMONT, Sortir Du Nucléaire Suisse, Daniel IOSTI, Sortir Du Nucléaire France, M. Thierry LENGAGNE, Ligue De Protection des Oiseaux, M. Jean PORTANIER, ACER, M. Thierry CAILLON, Soc<sup>o</sup> Française d'Énergie Nucléaire, M. Raphaël RICHARD, CFDT, M. Jurgen DE NEVE, CFDT, Mme Laure MONDANGE, CCI Nord Isère, Mme Axelle PORTIER, IRSN, M. Jacques BARADEL, Ordre des médecins, M. Olivier PERIC, Canton de Genève, Mme Hélène VITRY, Agence Régionale de Santé

**Présents** : 39 personnes

**Jean-Yves FLOCHON – Président de la CLI** souhaite la bonne soirée à tous les participants, salue les invités à la tribune, informe d'un ordre du jour relativement chargé avec notamment en fin de séance un point sur l'enquête publique, dans le cadre du 4<sup>ème</sup> réexamen de sureté des réacteurs et que la CLI sollicitera ses membres à ce sujet tout à l'heure.

M. FLOCHON présente **l'ordre du jour de la séance** :

1. Présentations thématiques
  - Point sur le programme industriel
  - Gestion de l'eau
  - Avancement des travaux de démantèlement de Bugey 1
  - Information sur les contrôles réalisées au sujet des corrosions sous contrainte des tuyauteries
2. Evènements d'exploitation (depuis la dernière CLI du 01/02)
  - Evénements significatifs de sécurité (ESS) de niveau 1
  - ESS niveau 1 générique : anomalie de conception identifiée lors d'un contrôle de maintenance préventive
  - Evènements significatifs environnement (ESE)
3. Actualités depuis la dernière CLI du 01/02
4. Bilan des contrôles année 2021
5. Point sur l'enquête publique sur le 4<sup>e</sup> réexamen de sûreté des réacteurs de 900 MWe

M. FLOCHON passe la parole à M. BOYER, Directeur du CNPE du Bugey

## 1. Présentations thématiques

### Point sur le programme industriel

*Présentation par M. Pierre-Louis BOYER, Directeur du CNPE du Bugey - EDF*

**Pierre-Louis BOYER – EDF** : je vous remercie M. le Président, bonjour à toutes et bonjour à tous, effectivement, on a un ordre du jour assez chargé et je vais être assez rapide sur le programme industriel qu'on vit aujourd'hui, je vais m'attarder essentiellement sur les arrêts de tranche qu'on a vécus depuis notre dernière CLI, les grandes activités qu'on a réalisé pendant ces arrêts et le retour sur le réseau. En 2022, vous savez que les arrêts de tranche d'une centrale nucléaire sont de trois ordres, on a beaucoup parlé des visites décennales qui sont des visites très très lourdes qu'on réalise tous les dix ans et on les a abordé très très régulièrement dans le cadre du grand carénage, à l'autre bout du spectre on a les arrêts simples pour rechargement qui sont des arrêts qui sont dévolus presque essentiellement au remplacement du combustible usé et au cours desquels on fait la maintenance juste obligatoire, c'est-à-dire celle qu'on doit faire tous les ans, avec une périodicité tous les ans, puis entre les deux, une fois sur deux, on alterne avec des visites partielles, des visites partielles, c'est ce qu'on appelle aussi des visites pour maintenance, le programme de maintenance est beaucoup plus important, et donc, les visites décennales, c'est entre trois et six mois, les arrêts pour rechargement c'est plutôt une trentaine de jours et les visites partielles c'est plutôt une soixantaine de jours.

En introduction de sa présentation, M. BOYER explique : le réacteur N°2 faisait lui un arrêt simple pour rechargement qui suivait souvenez-vous la visite décennale, puisque la première visite décennale - quatrième visite décennale sur le site - a été engagée sur le réacteur N°2. Donc l'arrêt suivant, c'est un arrêt simple pour rechargement qui est un petit peu particulier puisqu'il comme il a été réalisé pendant la crise Covid et qu'on n'a pas remis le réacteur tout de suite sur le réseau – aussi en raison d'un aléas d'un réservoir commun au réacteur 2 et 3, le redémarrage avait été décalé et du coup, quand les redémarrages « décalent », ça réinterroge finalement sur quels arrêts on réalise les arrêts des examens réglementaires, notamment des épreuves hydrauliques ; et du coup les épreuves hydrauliques sont généralement des activités qu'on réalise sur des visites partielles, ce sont des visites un peu plus longues, mais dans la mesure où on avait décalé le retour sur le réseau du réacteur N°2, on ne pouvait pas attendre la visite partielle après l'arrêt simple pour rechargement et du coup on a embarqué sur cet arrêt simple pour rechargement des activités qui normalement ne sont pas prévues à cet endroit-là parce que les arrêts sont trop courts, donc dix épreuves hydrauliques.

M. BOYER poursuit les présentations concernant le programme industriel.

En l'absence de questions sur les sujets présentés, M. FLOCHON lance le point de l'ordre du jour suivant.

### Gestion de l'eau

*Présentation par Cécile MACHET, Responsable environnement & transport CNPE du Bugey – EDF*

**Joël GUERRY - Sortir du Nucléaire Bugey** : comment est-ce que ça se passe lorsque le débit est très faible ce qui est le cas actuellement puisque le Rhône flirte avec l'étiage centennal qui a lieu tous les cent ans, qui est très anormal par rapport à ce qui se passait avant puisque l'étiage du Rhône était plutôt au mois de septembre, ce qui fait que ça remet peut-être en doute les études d'impact qui ont été faites, il faudrait peut-être les réactualiser, mais comment ça se passe avec les effluents radioactifs et les

effluents chimiques qui sont rejetés régulièrement, parce qu'effectivement, l'impact n'est pas le même quand on a gros débit et qu'on a un très faible débit.

**Cécile MACHET- EDF** : les débits actuellement sont de l'ordre de 300 à 400 m<sup>3</sup>/seconde et en fait l'étude d'impact prend en compte un scénario qui a débit de minimum 150 m<sup>3</sup>/seconde donc on très loin de s'en approcher.

**Joël GUERRY - Sortir du Nucléaire Bugey** : ça dépend des jours quand même, parce moi les relevés de la CNR au pont de Lagnieu montrent des débits relevés inférieurs à l'étiage centennal certains jours

**Cécile MACHET- EDF** : alors de toutes façons les débits et notamment ceux à Pont de Lagnieu sont bien regardés toutes les semaines, sont regardés en temps réel, et de toute façon, on pilote avec ces valeurs-là et puis on se projette à une échéance de une semaine-dix jours et avec les projections qui sont faites et on regarde comment on va pouvoir fonctionner, et on n'a pas vraiment de difficultés par rapport au débit, on a eu des pertes de production liées à des températures – en fait, pour respecter la température aval on a dû baisser la production aval des tranches, les tranches 2 et 3 par le passé, régulièrement, on n'a pas eu de problème de débit...

**Pierre-Louis BOYER – EDF** : ...bien sûr, la dernière fois qu'on a baissé la production pour la température, c'était en 2019 et 2020, 2021, il n'y a pas eu de baisse de production sur le réacteur 2 et 3, même s'il a fait chaud, depuis les années 2000 les baisses cumulées de production pour EDF c'est moins de 0.3 % de la production totale faite par EDF, donc ce serait marginal, encore une fois, les questions de la baisse de puissance par rapport à la température, ce n'est pas pour des raisons de sûreté, c'est pour la préservation de l'environnement, c'est pas toujours respecté, mais ce n'est pas un enjeu de sûreté ; quand il fait chaud, les matériels qui sont importants on va renforcer leur refroidissement, mais d'un point de vue thermohydraulique, la chaleur fait juste baisser le rendement, il n'y a pas d'impact sur la sûreté du réacteur

**Alain BOURNAT – CGT** : EDF n'a pas un contrat avec la CNR pour leur assurer le débit du Rhône ?

**Pierre-Louis BOYER – EDF** : si si, on a un débit garanti de 150 m<sup>3</sup>/seconde qui est un débit de sûreté et qui est garanti par la CNR, effectivement.

En l'absence de nouvelles questions, Jean-Yves FLOCHON invite à passer au point suivant de l'ordre du jour.

## **Avancement des travaux de démantèlement de Bugey 1**

*Présentation par M. Pierre CHAMPEIX, Chef de projet déconstruction de Bugey 1 – EDF*

**Pierre CHAMPEIX - EDF** : bonjour à tous, je suis Chef de projet déconstruction de Bugey 1, je suis aujourd'hui accompagné de Marilyn FAVRE qui est Cheffe de la Structure de Déconstruction de Bugey 1 et Frédéric TARDY qui est Délégué Direction à la Ligne Projets UNGG à la Direction des Projets Déconstruction et Déchets, donc la DP2D, qui est l'entité à laquelle nous sommes rattachés. Monsieur CHAMPEIX commente les présentations.

**Frédéric MOSNERON DUPIN - Délégué de Meximieux** : je voudrais savoir combien de personnes travaillent actuellement sur le site.

**Pierre CHAMPEIX - EDF** : Marilyn, tu pourras compléter, mais il y a à peu près 25 agents EDF qui travaillent au quotidien sur le site et au quotidien en comptant les intervenants extérieurs j'aurais dit une cinquantaine mais c'est peut-être plus, Maryline, c'est combien ?...

**Marilyn FAVRE - EDF** : ...50 à 60 intervenants...

**Pierre CHAMPEIX - EDF** : ...50 à 60 intervenants au quotidien qui travaillent sur le site. Alors je vous ai parlé du chantier de démolition de la salle des machines. Au pic de l'activité, ils auront plus de trente intervenants rien que sur ce chantier-là, donc c'est dans quelques semaines ou quelques mois, ils sont dans une phase aussi aujourd'hui où ils montent en effectif, donc, voilà, en fonction des chantiers, l'effectif peut varier, mais à date, il y a 25-26 salariés EDF à la fin de l'année

**Frédéric MOSNERON DUPIN - Meximieux** : je m'excuse, j'avais aussi une remarque dont on a discuté tout à l'heure, c'est l'importance vis-à-vis de l'externe de l'état visuel du grand bâtiment...

**Pierre CHAMPEIX - EDF** : ...ce qu'on appelle « la nef » qui est le bâtiment réacteur en fait...

**Frédéric MOSNERON DUPIN - Meximieux** : ...ce que tout le monde voit de partout, c'est en fait le bâtiment le plus visible du site, et effectivement, alors que le site est en excellent état, ce bâtiment peut donner l'impression aux personnes non informées qui sont une grande partie de la population que le site est en très mauvais état compte-tenu de cet état visuel - c'est purement visuel on est d'accord - mais donc je pense que d'un point de vue « image » par rapport à la population générale, c'est problématique

**Pierre CHAMPEIX - EDF** : ...alors, vous avez raison...

**Frédéric MOSNERON DUPIN - Meximieux** : ...je l'ai évoqué d'ailleurs depuis longtemps, mais là, on est parti pour jusqu'à la fin du siècle...

**Pierre CHAMPEIX - EDF** : ...pour 60 ans en effet...

**Frédéric MOSNERON DUPIN - Meximieux** : ...je n'ai pas forcément capté toutes les échéances, mais c'est encore pour très longtemps, et donc il me semble que vis-à-vis de l'image du site du Bugey, ce point devrait pouvoir être traité – même si j'imagine que c'est assez coûteux, mais rapport aux dépenses engagées par EDF...

**Pierre CHAMPEIX - EDF** : ...alors vous avez raison, c'est bien quelque chose qu'on a prévu d'étudier, aujourd'hui le bardage intérieur est en très bon état, mais visuellement, c'est normal, il y a de la peinture qui s'écaille un peu par endroit, voilà, visuellement c'est perfectible on va dire, et puis il y a aussi l'étanchéité des toitures qui va être rénovée, ça c'est prévu, aujourd'hui on a lancé – cette année-là – les études pour voir quels sont les différents scénarios envisagés – il y a plusieurs scénarios – est-ce qu'on est juste sur une réparation des endroits où c'est juste de la maintenance, on a besoin de faire un peu de maintenance sur ce bardage, une remise en peinture, est-ce qu'on va plus loin, il y a plusieurs scénarios

qui sont à l'étude et il sera fait quelque chose sur ce bardage à date je ne sais pas encore quoi mais l'aspect visuel devrait être modifié

**Richard ESCOFFIER – ASN** : je voulais ajouter que sur le plan de la sûreté, les installations en cours de démantèlement ont des obligations de réexamen périodique également tous les 10 ans. Donc effectivement, même si la peinture s'écaille, en termes de résistance aux séismes, aux inondations, tous les dix ans elles font l'objet d'une vérification, d'une réévaluation si les exigences ont changé. Alors c'est proportionné aux enjeux, parce qu'effectivement on ne traite plus de combustible et qu'il n'y pas de fonctionnement, c'est plutôt une vérification de la conformité que des exigences complémentaires, mais si jamais le niveau de séisme était réhaussé, il y aurait des exigences complémentaires. C'est une exigence jusqu'au déclassement de l'installation nucléaire.

**Jean-Yves FLOCHON – Président de la CLI** : merci pour ce point complet et très précis d'information. Ecoutez, nous allons passer au point suivant qui concerne le point d'information sur les corrosions sous contraintes, même si effectivement, en partie, le suspens a été levé !

### **Information sur les contrôles réalisés au sujet des corrosions sous contrainte des tuyauteries.**

*Présentation par M. Pierre-Louis BOYER, Directeur du CNPE du Bugey - EDF*

**Pierre-Louis BOYER – EDF** : merci. Il est en effet important de revenir sur ce sujet-là, dont on parle beaucoup et c'est important de pouvoir éclairer la Commission Locale d'Information et de répondre évidemment à toutes les questions que vous vous posez, auparavant, je vais essayer rapidement de vous résumer un peu même si c'est très complexe la situation qu'on rencontre.

M. BOYER présente le sujet.

Je ne voulais pas être trop long sur ce sujet mais j'espère en tous cas que j'ai été clair en tous cas, si vous avez des questions complémentaires, évidemment, moi je peux vous répondre mais monsieur ESCOFFIER aussi qui connaît bien le dossier sous l'angle Autorité de Sûreté Nucléaire pour évidemment apporter aussi sa vision.

**Question dans la salle** [la personne ne s'est pas présentée] : comment se fait-il que ce sont les réacteurs les plus récents qui sont les plus touchés alors que les réacteurs les plus anciens...il y a eu de vrais changements dans les matériaux ?

**Pierre-Louis BOYER - EDF** : alors c'est une très bonne question parce que c'est la question aujourd'hui qui est en cours d'instruction parce que, vous l'avez compris, il y a 12 réacteurs qui étaient concernés par des contrôles en 2022 - 11 maintenant puisque Bugey 3 a été versé dans la famille qui ne nécessitait pas de contrôles complémentaires - du coup la question qui se pose pour EDF maintenant et ce qu'on veut montrer à l'Autorité de sûreté c'est comprendre l'origine de la corrosion sous contrainte pour expliquer le phénomène, développer les connaissances pour maîtriser la cinétique de développement de la corrosion sous contrainte, mais la grande différence entre la corrosion sous contrainte et la fatigue thermique, c'est que la fatigue thermique est directement liée au nombre de cycles thermiques qu'on fait sur la tuyauterie, donc on sait combien on fait de cycles thermiques sur le tuyauterie, du coup on est capable d'avoir une prédiction assez fine de l'évolution des dépôts.

Pour la corrosion sous contraintes, c'est un phénomène qui est connu, ce n'est pas un phénomène nouveau, on ne l'a pas découvert sur nos installations, on n'attendait pas à avoir ce type de défaut à cet endroit-là mais la corrosion sous contrainte est un mode de vieillissement des tuyauteries qui est connu. Donc, maintenant, il faut aussi développer nos connaissances sur la cinétique d'évolution et aussi comprendre l'origine. L'origine aujourd'hui, dans les hypothèses qui sont annoncées qui nécessitent quand même d'être confirmées, c'est que la localisation du phénomène se situe dans ce qu'on appelle des ZAFTE (Zones Affectées Thermiquement), ce sont des zones qui sont à proximité des soudures – quand on fait des soudures, ce que j'ai décrit tout l'heure, comme on chauffe beaucoup le métal et qu'on a du métal en fusion, on chauffe beaucoup, ça crée des tensions dans le métal et une fois qu'il est soudé, il peut rester des tensions résiduelles. C'est à cet endroit-là qu'on a observé le phénomène et donc c'est lié à la zone affectée thermiquement. C'est aussi lié a priori à la géométrie des tuyauteries et du coup ce n'est pas lié à l'âge, c'est lié plutôt au design des tuyauteries, c'est pour cela que les réacteurs d'un même palier – le palier 4 en l'occurrence – sont plutôt affectés sur les quatre réacteurs de ce palier-là et aujourd'hui les contrôles qu'on a réalisés sur le palier 900 qui est le nôtre, semble démontrer qu'on est pas affecté – alors, je reste extrêmement prudent – mais semblerait démontrer qu'on n'est pas affecté sur le palier 900 MW. Donc ça confirmerait l'hypothèse selon laquelle la géométrie des lignes des tuyauteries – et qui est la même pour chaque type de palier, de même design – serait un facteur aussi important. Il y a aussi une hypothèse sur l'importance des procédés de soudage, alors c'est quand on fait une soudure de tuyauterie, on a ce que l'on appelle la passe racine, c'est-à-dire qu'on effectue la première passe de soudage qui est extrêmement importante, parce que c'est elle qui est fondamentale dans la tenue de la soudure, et puis après on rajoute des passes pour combler la soudure. Là aussi il semblerait que les techniques qui vont évoluer dans le temps, notamment l'intensité utilisée pour la passe racine, aient peut-être une influence sur le niveau de contrainte résiduel dans le métal après soudure. Je ne suis pas un spécialiste, du coup je mets beaucoup de...- Parce que ces hypothèses nécessitent d'être confirmées, ensuite elles nécessitent aussi d'être présentées aussi à l'Autorité de Sureté et que l'Autorité de Sureté soit convaincue qu'on a bien été au bout de la réflexion et que les éléments qu'on avance sont bien opposables, vérifiables, justes etc.

Et on a aussi – quatrième point - ce qui est important c'est d'identifier la cinétique d'évolution de ce type de corrosion, et là ce qui semble être démontré c'est que dans la zone affectée thermiquement – c'est là où c'est le siège de l'éclosion de la corrosion sous contrainte – il y a une sorte de durcissement extrêmement important du métal lié au phénomène de soudure qui aurait aussi tendance à limiter l'évolution de ce phénomène ; donc c'est plutôt un phénomène favorable, parce que cela ne serait pas un défaut qui évoluerait. Bon, tout ça aujourd'hui est en court de consolidation, c'est pour ça qu'on crée encore des contrôles, des expertises, notamment des expertises destructives, mais chaque contrôle qu'on fait permet d'alimenter nos réflexions et de valider ou pas les hypothèses qu'on apporte sachant que tout ça sont des hypothèses qui ne pourront être définitivement validées une fois qu'on les aura présentées à l'Autorité de sureté qu'on aura convaincu du bien-fondé des théories qu'on avance et de la stratégie de contrôle à faire. Et enfin le dernier enjeu pour EDF, c'est d'arriver à développer le plus rapidement possible des moyens de contrôles *non* destructifs, pour arriver à caractériser l'éventuelle présence de corrosion sous contrainte sans avoir à besoin de couper les tuyauteries, parce qu'en fait, voyez sur Bugey 4, on a coupé, on est ravi d'apprendre qu'il n'y a pas de corrosion sous contrainte mais à la fin, on se retrouve quand même avec des tuyauteries à ressouder et ce sont des opérations qui sont très lourdes et qui prennent beaucoup de temps et il faut qu'on minimise les travaux à faire, surtout si ce n'est pas nécessaire.

**Richard ESCOFFIER – ASN** : déjà, je remercie monsieur BOYER pour la complétude de sa présentation, il faut avoir en tête que c'est un sujet qui bouge beaucoup. Cette étude aurait eu lieu il y a trois semaines, on vous aurait dit qu'on peut couper Bugey 4 et Bugey 3, et c'est aux vues des résultats sur les coupes de Bugey 4 qu'on s'aperçoit qu'effectivement le diagnostic est plutôt positif. Il y a aussi un enjeu de radioprotection parce que ce sont des tuyauteries qui sont relativement radioactives, donc les travailleurs qu'on envoie couper ces tuyauteries, il ne faut pas qu'on ne les envoie pour rien. Il y a un enjeu de démonstration de sûreté, c'est-à-dire effectivement quelles seraient les conséquences si ces tuyauteries, si les fissures traversaient le métal, comment on peut détecter ça avant, c'est comment piloter le réacteur en toute sûreté, donc tous ces sujets-là sont effectivement discutés hebdomadairement entre l'ASN et EDF, le programme de contrôles s'étend jusqu'à la fin de l'année prochaine, l'idée étant que le plus vite possible il y ait un procédé qui permette de voir à l'intérieur parce qu'aujourd'hui la seule méthode absolument sûre c'est de couper et d'aller faire ce que l'on appelle un [imcompréhensible] depuis l'intérieur. Alors, ça n'a pas été fait pour rien sur le Bugey, car cela permet de se conforter, il y a en effet d'autres réacteurs par palier, en fait, il des réacteurs qui ont été désignés comme témoin, il y a des découpes qui ont montrées des résultats plutôt positifs dès le 900MW et encore une fois, ça évolue régulièrement et donc c'est vrai, je pense qu'il faut qu'on continue à vous tenir informés avec des communications que ce soit celle d'EDF ou de l'ASN, mais ça évolue régulièrement.

**Pierre-Louis BOYER - EDF** : la précision de monsieur ESCOFFIER est importante, ce que je vous dis et ce que complète monsieur ESCOFFIER est valable à date parce que ces dossiers sont très évolutifs. Aujourd'hui, tous les contrôles qu'on fait et notamment destructifs viennent conforter les hypothèses avancées. Imaginons maintenant que tout d'un coup on découvre un phénomène qu'on ne comprend pas, on va se réinterroger, on va interroger la stratégie – ce n'est pas le cas aujourd'hui – mais ça va dépendre aussi de vitesse à laquelle on développe un moyen non destructif de caractérisation de la corrosion sous contrainte, si ce dispositif est qualifié demain, évidemment il ne sera plus nécessaire de découper, donc ça va changer évidemment grandement les choses pour les contrôles ultérieurs.

**Joël GUERRY - Sortir du Nucléaire Bugey** : ce qui m'étonne, c'est que vous dites c'est qu'on s'attendait pas à ce type de corrosion sous contrainte sur ce type de tuyauterie, or en 1983, le réacteur Bugey 3 a eu une corrosion sous contrainte sur ce circuit d'injection de sûreté qui a nécessité le remplacement d'une partie de la tuyauterie, et c'était déjà de la corrosion sous contrainte et le réacteur n'avait que cinq ans de fonctionnement à l'époque, donc, ces phénomènes peuvent apparaître sur toutes les tuyauteries des circuits et elles sont apparues aussi sur les couvercles des générateurs de vapeur, les couvercles de cuve, pardon, qui ont nécessité leurs remplacements, donc c'est pas un phénomène nouveau, c'est un phénomène qui existe depuis longtemps, ce qui est dommage c'est qu'on n'ait pas développé plus tôt des outils pour mieux repérer ces corrosions sous contrainte

**Richard ESCOFFIER – ASN** : la corrosion sous contrainte des années 80 sur Bugey, c'est vrai, avait une cause connue, qui était le milieu corrosif, et il y avait eu une pollution et elle avait une origine connue, alors que là dans la situation actuelle, il n'y pas d'explication notamment sur le milieu, c'est-à-dire qu'aujourd'hui, la qualité du circuit primaire est contrôlée, de manière probablement plus fine que dans les années 80, c'est pour ça effectivement que la corrosion n'était pas attendue à cet endroit-là, après, oui, vous avez raison, au plus tôt il y aura un procédé de contrôle performant, mieux ce sera.

**Frédéric MOSNERON DUPIN - Meximieux** : ma question est la suivante, Bugey est un réacteur de conception 100% américaine à ma connaissance, qu'il y a des centrales similaires si ce n'est vraiment identiques aux États-Unis, et donc ma grande surprise à l'émergence de ce problème a été de dire, « est-ce que les Américains n'ont pas déjà trouvé ? ». Auquel cas, le problème serait connu, enfin je pense que de toute manière pour EDF c'est pareil, elle s'est tout de suite tournée vers ses collègues américains, ou alors effectivement, si ce n'est pas connu aux USA, s'il n'y avait pas du tout d'expérience là-dessus, ça veut dire que nous on est absolument pionniers, on a découvert quelque chose que les Américains, parce qu'ils ne font pas des contrôles aussi poussés, n'ont pas été en mesure de trouver. Voilà mon interrogation parce qu'on est pas du tout seuls au monde et en plus on fait tourner des centrales entre guillemets américaines, en tout cas pour Bugey et une grande partie – pour tout le 900 MW – puisque la conception purement française a commencé à partir du 1 300 MW, autant que je sache.

**Pierre-Louis BOYER - EDF** : alors, moi je suis le directeur de la centrale du Bugey, je vous parle des réacteurs 3 et 4, avec toutes les précautions d'usage, la seule chose qu'on voit aujourd'hui, c'est que, je vous dis, il y a certainement une question de *design* et d'évolution dans la façon de faire la passe racine. Le design des réacteurs 900, vous m'avez dit, c'est le même design que les réacteurs américains de même époque et il semble que les réacteurs 900 MW ne sont pas affectés ; du coup, ce qui tendrait à rendre logique que les Américains n'aient pas découvert sur leurs réacteurs qui sont similaires à ceux de 900 MW, mais je ne peux pas répondre plus que ça parce que c'est un raisonnement qui ne s'appuie sur aucuns faits et sur aucune information particulière.

**Frédéric MOSNERON DUPIN - Meximieux** : ce n'est pas possible qu'EDF ne se soit pas retournée vers les Américains...

**Pierre-Louis BOYER - EDF** :...tous les exploitants mondiaux regardent ce que fait EDF, c'est normal !...

**Frédéric MOSNERON DUPIN - Meximieux** :...je veux dire que l'ASN travaille avec la NRT américaine, je n'en doute pas.

**Richard ESCOFFIER – ASN** : je vais commencer par un constat comme monsieur BOYER, je m'occupe des centrales de la région Auvergne Rhône-Alpes, par contre ce qui est sûr, c'est que si les Américains avaient rencontré des problèmes de corrosion sous contrainte généralisés sur leurs réacteurs, on l'aurait su. Après, des cas ponctuels de corrosion sous contrainte, il y en a eu dans le monde mais ils ont été expliqués, d'ailleurs y compris dans les investigations en cours sur la corrosion sous contrainte, il y a un cas qui a été expliqué, qui est lié effectivement à un défaut de réalisation de la soudure et qui conduit à ce phénomène de corrosion, sauf que ce n'est pas la même que celle qui a été vue à Civaux, et celle de Civaux, les Américains n'ont pas constaté ce genre de phénomène et il y a des spécificités de conception entre Civaux et Bugey qui peuvent contribuer à l'explication ; mais encore une fois aujourd'hui, il n'y a pas d'explication déterminante, il n'y a pas de lien, d'ailleurs c'est pour ça que pour les réacteurs en question, il y a beaucoup de discussions sur *comment* ils vont être réparés parce que l'idée n'est pas de les réparer à l'identique si on n'arrive pas à expliquer comment le phénomène s'est produit. Et donc il y a la situation de Bugey 4 où finalement on répare avec la même technologie parce qu'il n'y a pas eu de corrosion sous contrainte, les réacteurs qui ont arrêtés parce qu'il y a de la corrosion sous contrainte, tant qu'EDF n'aura pas expliqué d'où elle peut venir, il n'y aura pas d'action corrective et donc ils ne seront pas réparés à l'identique, et donc l'enjeu il est là, c'est d'expliquer le *pourquoi* du

phénomène, et effectivement, les relations qu'on a eu depuis le début de cet événement avec les autorités de sûreté étrangères ne nous pas signalés de phénomène généralisé comme ça après effectivement sur les cuves, on avait par exemple travaillé avec la Belgique qui a aussi rencontré des défauts aussi, donc oui, on discute entre autorités et les exploitants discutent entre eux, il y a des clubs de fabricants d'installations nucléaires, mais ce phénomène-là, de cette ampleur-là sur autant de réacteurs, ce n'était pas du tout attendu.

**Frédéric MOSNERON DUPIN - Meximieux** : juste, je termine ma question si vous le permettez. Parce que la question qui se pose est de savoir si on ne fait pas de la *sur*-sûreté. Parce que, est-ce que les Américains à l'heure actuelle ont arrêté tous leurs réacteurs similaires aux nôtres pour faire des contrôles comme les nôtres ?

**Pierre-Louis BOYER - EDF** : je comprends la question mais moi je vais parler comme directeur de la centrale du Bugey, donc je suis responsable de la sûreté sur le site, je trouve extrêmement rassurant le fait qu'immédiatement, EDF ait, indépendamment des conséquences que ça pouvait avoir sur la production, ait proposé un programme extrêmement *lourd* de contrôle des réacteurs. Arrêter quatre réacteurs de 1 450 MW aujourd'hui, on a 4 réacteurs de 1 450 MW qui sont arrêtés pour cette raison-là, 4 fois 1 450 MW, c'est plus que l'énergie qu'on apporte aujourd'hui chaque jour, c'est normal parce que c'est notre responsabilité première, la sûreté est notre responsabilité première et du coup, monsieur ESCOFFIER l'a dit, tant qu'on n'a pas réussi à expliquer, comprendre, modifier pour pouvoir réparer et que cela ne se reproduise plus et qu'on n'a pas convaincu l'Autorité de sûreté que notre approche était la bonne et que ça n'allait pas se reproduire, et bien, la question de la production ne se pose pas. Ne se pose pas parce que c'est produire en toute sûreté, c'est notre ADN et produire *tout court* n'a pas de sens ! Et du coup aujourd'hui, notre énergie est focalisée sur comprendre le phénomène, analyser, expertiser pour alimenter le dossier, comprendre et présenter à l'Autorité de sûreté, une fois que nous sommes convaincus du bien-fondé de notre analyse, convaincre l'Autorité de sûreté que notre analyse est la bonne, et on peut repartir, reconnecter le réacteur au réseau en toute sûreté.

**Jean-Yves FLOCHON - Président de la CLI** : écoutez, je pense que les échanges ont été importants, encore une question...

**Philippe ZUCCARELLO - Délégué de PONT-DE-CHERUY** : ...j'ai une petite question. Dans la présentation, j'ai entendu qu'on parlait de tuyauteries mais aussi de coudes, du coup, est ce que c'est uniquement des composantes des secteurs qui sont soudés ou est-ce qu'il y a d'autres composantes qui peuvent être aussi dans le même cas, je ne sais pas, des « T » ou d'autres choses. Est-ce qui peut y voir d'autres éléments qui peuvent avoir de la corrosion ?

**Pierre-Louis BOYER - EDF** : alors les hypothèses qu'on fait, je vous l'ai dit, il faut avoir du matériau, une chimie particulière et de la contrainte. Donc on identifie ça sur ce type de tuyauterie de manière...on peut peut-être juste montrer...[il faut se reporter la diapositive correspondante du diaporama sur les phénomènes de corrosion sous contrainte]...on dit que ce sont des tuyauteries qui sont connexes au circuit primaire, le circuit primaire c'est le circuit qui est en rouge, là, la tuyauterie dont on parle, c'est une tuyauterie qui est nécessaire à l'exploitation pour produire des MW, là c'est une tuyauterie qui est nécessaire pour alimenter en eau si on a une brèche dans le circuit primaire pour alimenter en eau le réacteur. Donc on voit que ces tuyauteries elles ne servent pas du coup, voyez, le réservoir d'eau est à température ambiante, le circuit primaire est à peu près à 300°C, vous voyez qu'il y a un gradient de

température qui est important. Ces soudures sont plutôt proches des tuyauteries avec des géométries très particulières, donc là on va étudier plutôt ce type de circuit comme étant potentiellement exclusivement concerné ; même si sur d'autres réacteurs, on procède à des expertises préventives d'autres circuits, enfin pas ceux-là, on découpe des coudes aussi pour alimenter le dossier technique. Mais il faut que ce tas de tuyauteries soit à proximité, en lien direct avec le circuit primaire, avec des soudures qui soient proches, dans ce type de matériau et avec ce type de contraintes, donc ça limite quand même beaucoup ce type de circuit ; donc il y a ce circuit-là, il y a un autre circuit qui est potentiellement concerné, nous on a eu des suspicions sur d'autres types de circuits – là c'est le circuit RIS, comme vous le constatez, il y a un autre circuit qui s'appelle refroidissement à l'arrêt qui peut être potentiellement impacté et donc il y a des centrales sur lesquelles se font des contrôles particuliers sur ce type de soudure sur ce type de circuit particulier pour dédouaner, affirmer ou confirmer éventuellement la présence de corrosion sous contrainte ; et encore une fois, alimenter notre compréhension du phénomène, notre maîtrise de l'évolution et évidemment trouver des solutions différentes pour que ce phénomène ne se reproduise plus une fois qu'on a ressoudé les morceaux de circuit.

**Une personne dans la salle** [ne s'est pas présentée] : est-ce que ces circuits qui sont corrodés sont uniques ou est-ce qu'il y a d'autres...est-ce qu'ils sont doublés ces circuits ?... Ce qui éviterait des arrêts qui sont longs et...

**Pierre-Louis BOYER - EDF** : alors, ils sont doublés parce que là, en l'occurrence, c'est un circuit de sauvegarde, mais ils sont doublés pour être pleinement opérationnels en permanence. On a deux circuits, on a une redondance, mais on ne peut pas se permettre de fonctionner qu'avec une patte sur les deux, volontairement, c'est-à-dire qu'on peut se permettre – dans les études de sûreté, on part toujours du principe que il y a un événement qui peut arriver et qu'on perd un des deux équipements, un des deux circuits, c'est pour ça qu'il y en a deux, mais on ne peut pas volontairement se priver d'une patte, donc même s'il n'y a qu'une soudure affectée sur des dizaines et des dizaines de soudures à un seul endroit sur un seul bout de tuyauterie, c'est suffisant pour faire prendre la décision d'arrêter pour mener des contrôles complémentaires. On ne fonctionnera qu'avec 100% de nos circuits et 100% de nos soudures qui sont maîtrisées avec des phénomènes de vieillissement connus, maîtrisés et validés...je ne sais pas si j'ai répondu clairement...c'est-à-dire qu'on n'acceptera pas de fonctionner avec moins de marges, « donc comme on en a deux, on peut bien s'en passer d'un », donc on fonctionne toujours avec tout le circuit disponible.

**Une personne dans la salle - la même** : ...je ne comprends pas à quoi sert le doublement des circuits...

**Richard ESCOFFIER – ASN** : ...ça sert justement parce qu'il y a l'imprévisible, c'est-à-dire imaginons que sur un réacteur affecté de corrosion sous contrainte on ait eu besoin d'injection de sécurité, donc les deux files démarrent et il y en a une, la tuyauterie lâche !...et donc ce jour-là, on est content d'avoir l'autre, donc à partir du moment où l'on sait qu'une des deux qui n'est plus disponible, il y a des règles qui sont le code de la route des installations qui s'appellent les spécifications techniques d'exploitation qui disent quand un matériel est indisponible pour fonctionner X temps, par exemple les aides de secours, quand vous en avez un qui est indisponible, vous avez 14 jours pour réparer, enfin ça dépend des conditions de l'état des réacteurs, vous en avez un autre qui est commun au site qui peut être mis en remplacement des autres. Enfin, il y a un code de la route qui dit quand ce système-là n'est plus disponible, on peut fonctionner W jours dans cet état-là. Et effectivement, pour le circuit RIS, donc l'injection de secours, le niveau d'exigence est assez élevé parce que les conséquences seraient importantes.

D'une manière générale, nos décisions sont pesées comme ça, je prends souvent l'exemple du Tricastin, quand la digue ne résistait pas aux séismes majorés d'une sureté qui est la base de résistance, on a regardé quelles sont les conséquences. Les conséquences étaient : fusion des quatre cœurs de réacteur simultanée, aucune issue possible, donc là, on a fait fermer les quatre réacteurs en quelques jours.

Inversement, sur des sujets comme ça, les réacteurs de 1 350 MW, EDF a spontanément proposé de les arrêter pour faire des contrôles, et sur les 900 MW, au fur et à mesure de l'avancée des contrôles, le programme des contrôles a été adapté. Donc au départ, il n'y avait pas de départ sur le circuit de refroidissement à l'arrêt, depuis il y a des contrôles qui ont été rajoutés sur ce circuit et inversement sur les coûts du système d'injection de secours, je vous dit, il y a un mois, vous nous auriez posé la question, je vous aurais dit tous les deux on ferait découper sur Bugey 3 et 4. Et finalement donc là, on est à plus d'une centaine de soudures qui ont été contrôlées par l'intérieur, c'est-à-dire avec une méthode qui garantit qu'il n'y a pas d'erreurs possibles, et donc ça, ça sert à conforter notre expérience, à expliquer pourquoi on soupçonne tel ou tel circuit, tel ou tel réacteur et adapter ce problème de contrôle jusqu'à ce qu'il y ait un procédé fiable ?

Alors, bon, on n'est pas entré dans les détails puisqu'on peut en parler pendant des jours, il y a des réunions hebdomadaires, mais il y a eu un procédé de contrôle qui a été mis en point par EDF qui prouvait 100% de défauts. Alors ça, c'est un procédé bien pour la sureté parce que même pour une tuyauterie en parfait état, on voyait le défaut. Donc il y a des tuyauteries qui ont été coupées parce qu'effectivement le procédé était trop performant parce qu'il voyait des défauts y compris là où il n'y en avait pas. Donc il faut calibrer un procédé de contrôle qui soit au bon niveau et effectivement, il faut prendre des décisions qui soient proportionnées à la fois au risque d'avoir une corrosion sous contraintes ou pas sur tel ou tel circuit et aussi aux conséquences que ça aurait, parce qu'effectivement ce ne sont pas les mêmes conséquences selon qu'il y ait une seule voie affectée ou les deux, où ça se situe etc. Donc il y a un programme, il y a des négociations - négociations, ce n'est pas le bon terme, il y a des discussions et il faut être convainquant, si vous voulez, Bugey 3, ça ne s'est pas décidé en un quart d'heure, c'est vraiment EDF qui nous a envoyé tous les résultats des contrôles sur le réacteur 4 en montrant que les soupçons qu'il pouvait y avoir le réacteur 3 étaient de moindre ampleur que sur le réacteur 4 et que donc puisqu'on n'avait rien trouvé sur 4, on ne trouverait rien sur le 3 puisque sur le 3 il n'y avait qu'un seul coude alors que sur le 4 il y en avait deux, donc voilà, ces décisions sont prises effectivement en pesant tous ces enjeux.

**Joël GUERRY - Sortir du Nucléaire Bugey** : je veux juste ajouter pour la clarté c'est que cette portion de tuyauterie, elle est solidaire du circuit primaire, c'est-à-dire qu'elle n'est pas isolable du circuit primaire - la vanne est après - donc en fait si cette tuyauterie vient à rompre, c'est comme si on avait une brèche sur le circuit primaire. C'est pour ça que l'intervention était hyper importante en termes de sureté, bien sûr si on fait des tests plus loin sur la tuyauterie RIS, il y a des vannes d'isolement et on aurait pu ne pas avoir besoin d'intervention...

**Pierre-Louis BOYER - EDF** : ...je pense qu'on se serait arrêté quand même...j'entends que vous ne vous seriez pas arrêté, mais nous on se serait arrêté...

**Joël GUERRY - Sortir du Nucléaire Bugey** : ...là on est vraiment dans un risque qui pouvait conduire à un accident majeur avec en plus l'impossibilité de ramener de l'eau sur le circuit qui devait ramener de l'eau...

**Richard ESCOFFIER – ASN** :... c'est exactement ça, on fait une brèche sur le circuit qui doit ramener l'eau et donc, effectivement, on est privé de la moitié des moyens – enfin pas la moitié, parce qu'il y a d'autres circuits – mais on perd une partie des moyens de remettre de l'eau, et donc c'est pour ça qu'il y a un enjeu, oui, effectivement

**Jean-Yves FLOCHON - Président de la CLI** : il me semble que les choses ont été bien présentées, je pense que ce sujet est effectivement un sujet très technique, complexe, et qui méritait effectivement d'avoir cette présentation complète grâce aux questions qui ont pu être posées ; s'il n'y a plus de questions, je vous propose que l'on passe aux événements d'exploitation, il en a un certain nombre depuis la dernière réunion de la CLI, nous vous présentons les événements de niveau « 1 », on a fait le choix en Bureau de ne pas présenter les événements de niveau « zéro », sachant qu'ils font l'objet d'une communication par ailleurs pour ceux qu'ils veulent les consulter

## 2. Evènements d'exploitation (depuis la dernière CLI du 01/02)

*Présentations par Mme Sylvie JEGOU, Cheffe de mission sureté CNPE du Bugey – EDF et Mme Cécile MACHET, Responsable environnement & transport - EDF*

Sylvie JEGOU et Cécile MACHET présentent les événements.

M. FLOCHON remercie les intervenantes pour l'ensemble de ces présentations

**Joël GUERRY - Sortir du Nucléaire Bugey** : oui, j'ai plusieurs remarques. Moi, ce que j'ai constaté c'est que le réacteur Bugey 5 a fait sa 4<sup>ème</sup> visite décennale, qu'il devait normalement redémarrer le 26 février, qu'il n'a redémarré que vers la mi-mai et qu'il a y eu une série importante d'incidents de niveau 1, alors vous nous dites que pendant la visite décennale, les arrêts de tranche, il y a énormément de contrôles qui sont faits, mais on s'aperçoit qu'il y a quand même encore beaucoup de matériel qui est déficient au moment du redémarrage, ça c'est la première remarque.

Ensuite, la deuxième remarque concerne les fluides frigorigènes, effectivement, c'est le 25 mars qu'on a dépassé les 100 grammes, les années précédents, je crois que 2019, 2020 et 2021 on avait dépassé les 100 grammes mais plutôt en fin d'année, il y a apparemment un vrai problème avec ces fluides frigorigènes qui je le rappelle sont aussi des gaz très impactant en termes d'effet de serre...comment résoudre ce problème pour que vous puissiez respecter la limite de 100 grammes dans les années qui viennent. Après, mais là je ne sais pas si c'était possible, mais moi, j'aimerais avoir un commentaire de l'Autorité de Sureté Nucléaire par rapport aux deux lettres de suites qui sont parues le 21 juin et le 28 juin, une qui concernait une intervention pour une situation de crise qui s'est soldée par un grand nombre de déficiences, déficiences qui étaient répétitives par rapport à une précédente intervention similaire, et puis l'autre qui portait sur les contrôles par rapport à l'incendie et qui montre quand même un non-respect persistant d'un certain nombre de règles en termes d'incendie.

**Pierre-Louis BOYER - EDF** : je vais peut-être répondre sur la première partie de votre intervention. Alors, effectivement, les événements, quand on les regarde, concernent plutôt Bugey 5 que les autres réacteurs. Alors il faut savoir que les phases qui sont les plus sensibles sont les phases de redémarrage surtout après les arrêts longs, ce qui est une explication, pas une justification. Le point où je diverge un peu de votre analyse, c'est que ce ne sont pas les matériels qui ont été mis en cause, à une ou deux exceptions près, ce ne sont pas des défaillances de matériel, c'est plutôt des causes d'ordre organisationnel ou socio-organisationnel, donc ça passe bien avec...je vais utiliser le mot que vous

n'avez pas utilisé, le supposé vieillissement de l'installation, parce qu'en fait, après une visite décennale, quand on fait le contrôle voire le remplacement de beaucoup de matériels et la mise en place de beaucoup de modifications, la centrale, le réacteur numéro 5 est par certains aspects bien plus récent que les réacteurs les plus récents du parc. Donc ce n'est pas lié à un phénomène d'âge ou de vieillissement du matériel mais plutôt sur des questions organisationnelles ou socio-organisationnelles et humaines. Sur les liquides frigorigènes, Cécile ?...

**Cécile MACHET- EDF** : oui, alors juste pour préciser, ça ne correspond pas à une limite, mais c'est en fait un seuil de déclaration. C'est un seuil qui existe pour les autres installations - il n'y a pas que le nucléaire - c'est un seuil qui est commun à l'ensemble des installations, c'est-à-dire des usines qui déclarent aussi notamment des fluides frigorigènes, donc on partage ces fluides frigorigènes, c'est un vrai problème, après c'est un cumul d'événements qui n'ont pas obligatoirement toujours de lien entre eux, en tous cas pas évidents. Sur ceux qui sont arrivés cette année, il y a eu en effet deux pertes de fluides frigorigènes qui correspondent à 80 kilos et qui effectivement ont eu lieu en début d'année, là à mi-année, on est toujours à peu près sur les 125 kilos, donc ça dépend en fait des événements que l'on va rencontrer et de la maintenance qui va être réalisée.

Comment faire pour les limiter ? Comme vous savez quand on déclare des événements, on recherche les causes, et on analyse les causes et on cherche des situations pour éviter le renouvellement, donc on a renforcé évidemment la maintenance, on a renforcé aussi des groupes froids concernés et on a également regardé les aspects matériels, il y avait des aspects « vibrations » - je ne suis pas une grande spécialiste – des aspects « vibrations » qui faisaient qu'il y avait une détérioration et c'est partagé à l'échelle du parc pour essayer de s'améliorer par rapport à ça.

**Jean-Yves FLOCHON - Président de la CLI** : merci, est-ce qu'il y a d'autres questions ?... Monsieur ESCOFFIER...

**Richard ESCOFFIER – ASN** : ...ce que je voulais expliquer, c'est que les lettres de suites de l'Autorité de sûreté que vous trouvez sur le site Internet, ce sont des vraies lettres de suites telles qu'on les écrit à EDF, ça fait plus de 20 ans qu'on publie nos lettres de suites et donc ce n'est pas des documents de communication, c'est vraiment l'original et donc effectivement, il y a un certain nombre d'événements ou d'inspections à l'issue desquels on n'est pas satisfait, et on le dit, et ensuite, on a une approche proportionnée, c'est-à-dire qu'on le dit une fois, deux fois, on discute sur « pourquoi ça progresse ? », « pourquoi ça progresse pas ? », et effectivement il y a une progressivité dans l'approche de la sanction à l'ASN, on envisage des actions pour faire progresser le site sur ces sujets-là et dans 99 % des cas, il n'y a pas besoin d'aller plus loin qu'une demande dans une lettre de suite, ou deux demandes dans une lettre de suites. On attend des progrès, je pense que monsieur BOYER le sait, donc au bout de deux mois on a des réponses et éventuellement on a des propositions, encore une fois, je dis 99 % des sujets se règlent à l'issue des lettres de suites et ça montre donc une forte présence de terrain de notre part et des attentes fortes. Après, il faut aussi lire la synthèse de l'inspection, qui permet de mettre en perspective le contexte, les enjeux de l'inspection, parce qu'effectivement, on peut trouver un déchet à un endroit donné, après, il faut en effet remettre en perspective, est-ce que le site est sur une dynamique de progrès ou pas mais je pense que ça fera la transition avec les présentations qu'on vous fera plus tard ou justement on vous dira un peu dans le détail ce que l'on pense de la centrale du Bugey à l'issue de nos contrôles, mais oui, effectivement, il y en a un certain nombre d'inspections récentes où on a montré un peu les dents sur des sujets où on attend des progrès.

**Joël GUERRY - Sortir du Nucléaire Bugey** : oui je suis d'accord avec vous, mais là, il y a quand même eu une lettre de suivi, celle où vous êtes intervenu pour faire une simulation avec déclenchement

de plan d'urgence interne et où c'est très insatisfaisant, donc ça fait réfléchir parce que si c'était vrai, s'il y avait vraiment cet incident, on voit que l'organisation n'était pas capable de répondre correctement, dans les bons délais etc.

**Richard ESCOFFIER – ASN** : oui, de toutes façons – je crois que c'est moi qui l'aie signée, cette lettre de suivi, donc je vois bien ce qu'il y a dedans – après, c'est une nouvelle organisation qui est liée aux suites de l'accident de Fukushima, sur ce qu'on appelle la progressivité, c'est-à-dire qu'historiquement, quand il y avait une situation de crise, on parlait du principe dans la centrale où il y avait un accident nucléaire, les équipes arrivaient sur le site par leurs propres moyens et venaient créer des équipes de crise. Depuis Fukushima, on imagine que s'il y a une catastrophe naturelle majeure, les routes vont être impraticables, il y aura des difficultés et donc en fait il y a une phase de montée en puissance où les équipes qui sont déjà sur le site et qui elles sont à l'abri doivent se débrouiller toutes seules, et donc effectivement, il y a des responsables sur le site à qui on a donné des prérogatives qu'ils n'avaient pas il y a quelques années et donc il y a un accompagnement, de la formation, et l'ASN a mis la pression sur plusieurs centrales sur ce sujet-là pour effectivement voir si les gens savaient ce qu'ils auraient à faire et comment le faire. Mais c'est quand même dans une situation qui est très particulière qui n'est pas l'accident habituel mais qui est un accident majeur issu d'un risque naturel extrême - une tornade, avec des vents à 200 km/h qui vient détruire toutes les infrastructures, et le niveau d'exigence a aussi été réhaussé, il peut arriver qu'on tombe sur des gens qui n'ont pas l'habitude parce qu'ils n'ont jamais géré ce risque-là, et effectivement la question est comment fait-on pour que ça n'arrive plus. Et comme je vous dis, il y a déjà eu des progrès entre les deux inspections sur le sujet, et nous on est persévérants et on fera des inspections jusqu'à ce que ce soit résolu.

M. FLOCHON propose de passer au point suivant de l'ordre du jour.

### **3. Actualités depuis la dernière CLI du 01/02**

*Présentation par Pierre-Louis BOYER, Directeur du CNPE du Bugey - EDF*

M. BOYER présente les actualités et M FLOCHON propose à la suite de passer au bilan des contrôles de 2021.

### **4. Bilan des contrôles année 2021**

*Présentation par M. Richard ESCOFFIER, Adjoint à la chef de division, chef du pôle « Réacteurs à eau pressurisée » - ASN & M. Romain VEILLOT, Inspecteur chargé du contrôle de la centrale nucléaire du Bugey - ASN*

**Richard ESCOFFIER – ASN** : on vous fait une présentation à deux voix puisque vous savez que dans le périmètre de la CLI, il y a beaucoup d'installations, et donc, monsieur VEILLOT qui est mon voisin [à la tribune], qui est l'inspecteur chargé de site, de Bugey, interviendra également sur un certain nombre de sujets.

M. ESCOFFIER commence la présentation ; puis M. VEILLOT commente la deuxième partie de la présentation.

**Richard ESCOFFIER – ASN** ajoute pour cette partie : effectivement, on voit qu'on retrouve les thèmes d'inspections qu'on reporte. On a un programme, une inspection, pluriannuels, puis on a des thèmes qu'on vient rajouter, on rajoute des inspections pour impulser des progrès. Ce qu'il faut aussi comprendre, c'est que, comme ce sont de domaines liés à l'organisation et au facteur humain, ce sont

des sujets globaux. Il ne suffit pas de remplacer un robinet, il faut former, il faut organiser, il faut former, il faut expliquer et on est aussi conscient que tout ne peut pas s'améliorer en un jour.

Puis M. ESCOFFIER poursuit et termine la présentation de l'ASN.

**Jean-Yves FLOCHON – Président de la CLI :** encore merci pour ce bilan très complet sur vos missions auprès de la centrale du Bugey, d'ICEDA et d'Ionisos. Je vous propose qu'on enchaîne avec la présentation – toujours de l'ASN – sur les enquêtes publiques.

## **5. Point sur l'enquête publique sur le 4<sup>e</sup> réexamen de sûreté des réacteurs de 900 MWe**

*Présentation par M. Richard ESCOFFIER, Adjoint à la chef de division, chef du pôle « Réacteurs à eau pressurisée » - ASN & M. François PAYEBIEN, Sous-Préfet de Belley*

**Richard ESCOFFIER - ASN :** l'objectif aujourd'hui, c'était de vous faire un point d'avancement à deux voies avec monsieur le Sous-Préfet sur les enquêtes publiques relatives à la poursuite de fonctionnement de réacteurs de 900 MW. Je commencerai par un point réglementaire et un point de situation du processus réglementaire. A la dernière CLI, on avait présenté les 4<sup>èmes</sup> réexamens périodiques, en quoi consistent ces fameuses VD4, en quoi consiste le processus, je vais quand même faire quelques rappels.

M. ESCOFFIER commente la présentation.

**François PAYEBIEN – Sous-Préfet de Belley** ajoute : je crois que vous avez tout dit monsieur ESCOFFIER, simplement dire que l'on a un avantage, Tricastin a essuyé les plâtres, c'est un peu plus facile pour nous d'avoir une vision un peu plus précise sur les délais, sur le calendrier qu'on peut avoir. Effectivement, on est bien sur le calendrier où le document complet serait disponible mi-octobre à peu près et donc une consultation en janvier 2023 comme cela vient d'être dit ; qu'on essaie de caler, pour nous il faut vraiment tenir ce délai-là parce qu'ensuite – je ne sais pas si vous avez déjà regardé, mais les vacances de février pour notre zone sont début février - donc on voudrait faire une enquête publique qui puisse commencer après les fêtes de fin d'année, dans les premiers jours de janvier jusqu'aux premiers jours de février, on aura l'occasion de préciser tout cela bien entendu.

Ce que je voulais dire c'est effectivement de notre côté réaffirmer l'importance de l'association de la CLI dans la démarche, effectivement, il y aura un moment donné où il y aura un dossier complet, mais, ce que je vous suggère et qu'il faut qu'on discute avec monsieur le Président de la CLI, c'est qu'on peut imaginer qu'en septembre-octobre on puisse déjà commencer à travailler notamment sur les questions de méthodologie, de réexplication, parce que vous imaginez bien que le dossier, malgré les efforts de pédagogie que fait EDF sur certains points, ce sont quand même des dossiers qui restent relativement complexes, la question posée n'est pas si simple et donc l'idée c'est pouvoir dès septembre commencer à travailler ensemble avec l'ASN etc., à poser un certain nombre de méthodologies et modalités de travail, pour que le jour où le rapport est effectivement disponible vous puissiez attaquer directement et utiliser tout le temps utile - puisque le temps va passer vite – pour émettre un avis.

Voilà ce que moi je peux simplement dire aujourd'hui, et on va essayer de tenir sur ce calendrier. On s'est déjà concerté avec EDF et l'ASN, on pense qu'on a de bonnes chances qu'on tienne ce calendrier sans grandes difficultés et encore une fois on a la chance de pouvoir dire, avec ce qui s'est passé sur Tricastin, à la fois sur le périmètre, à la fois sur les méthodes de consultation, ça a plutôt bien fonctionné sur le site de Tricastin. Il y a toujours des améliorations à apporter, on essaiera de les apporter, mais les chiffres que vient de donner monsieur ESCOFFIER sur le nombre de saisies, de remarques etc. montrent qu'à la fois il y a un intérêt et que les modalités de consultation mises en place sont faites.

**Jean-Yves FLOCHON – Président de la CLI :** merci pour cette présentation, je crois que dans les propos qui viennent d'être tenus, il faut retenir que la CLI va être associée à cette phase préalable à l'enquête publique.

L'idée c'est que nous puissions structurer les travaux de la CLI pour qu'elle soit opérationnelle au moment où le rapport sera déposé et qu'au moment de l'enquête publique, nous puissions être à même d'élaborer un avis circonstancié.

Il a été fait référence aux modalités de travail pour Tricastin, l'idée est de s'inspirer des procédures qui ont pu être mises en place et pour notre CLI, constituer un groupe de travail qui sera adossé – nous l'avons évoqué lors de la CLI précédente – à l'expertise d'un bureau d'études qui puisse nous accompagner.

A ce jour, nous avons élaboré un cahier des charges qui vise à sélectionner trois bureaux d'études pour en retenir un au final qui nous permettra d'assister la CLI pour produire cet avis, nous sommes dans la fin de rédaction du CCTP et donc, la consultation est aujourd'hui en cours et nous aurons à disposition ce bureau d'études dès la fin de l'été.

L'objectif aujourd'hui est de vous proposer la mise en place un groupe de travail dédié qui puisse ensuite produire, travailler sur l'ensemble des thématiques qui pourront se dégager.

Et ce que l'on vous propose, c'est que suite à la réunion de ce soir, si vous le validez, qu'on puisse retenir l'élaboration d'un groupe de travail qui comprendrait deux représentants par collège de la CLI pour faire en sorte que ce nombre un peu plus réduit de personnes puisse travailler et proposer des thématiques de travail et ensuite s'associer avec l'expertise, si elle est souhaitée, de telle ou telle personne dans le cadre du travail qui sera confié aux représentants des différents collèges.

Jean-Yves FLOCHON poursuit avec la présentation sur les diapositives.

**Jean-Yves FLOCHON – Président de la CLI** conclut la présentation : voilà un peu les modalités qu'on vous propose ce soir avec le calendrier qui nous a été rappelé il y a quelques instants qui nous donne le rapport transmis par le Bureau des enquêtes publiques au début du mois d'octobre, et donc nous pourrions dès le mois d'octobre commencer les groupes de travail pour en définir les contours et puis les modalités pour qu'ensuite, il soit à même de nous produire un avis le plus circonstancié possible.

**Richard ESCOFFIER - ASN** ajoute : je profite, le temps du micro, pour dire que l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire est aussi disposé à venir vous appuyer pour vous apporter un œil indépendant sur les expertises EDF... n'hésitez pas à les solliciter

**Frédéric MOSNERON DUPIN - Meximieux** : je suis un peu surpris par la composition du GT qui ne paraît pas très équitable parce qu'il y a des dizaines d'élus dans la CLI qui seront représentées par deux personnes, et à ma connaissance, il y a deux représentants de la Suisse - j'en ai vu que deux, il y a en a peut-être deux de plus, ils sont représentés par deux représentants également. Autrement dit à peu près 100 % des membres de la CLI suisses seront dans le GT, alors que c'est deux pour pas loin de 100 élus, ça me paraît inéquitable, d'autant plus que la Suisse est quand même concernée mais est assez loin et d'ailleurs récemment les tribunaux ont rejeté les procédures qu'avait intentées le Canton de Genève notamment, donc si vous voulez, il y a un déséquilibre incroyable entre les élus locaux et les représentants suisses, je ne peux pas comprendre ceci.

**Jean-Yves FLOCHON – Président de la CLI** : l'objectif est d'avoir une équité par collège, alors effectivement, vous mettez le doigt sur les disproportions générées, oui je comprends que le collège des élus ne sera représenté que par deux membres, charge à eux d'être la courroie de transmission avec l'ensemble des personnes qui pourront effectivement se mobiliser pour travailler sur les thématiques qui seront proposées. Donc, ce qui est important c'est d'avoir un groupe de travail malgré tout restreint qui soit le chef de fil du travail qui sera constitué, quitte ensuite à ce qu'il associe, en fonction des thématiques, beaucoup plus de personnes pour pouvoir travailler sur les thématiques qui vont être amenées sur la table. J'entends cette remarque et vous propose néanmoins de rester sur le schéma qui lui, malgré tout va voir un groupe qui puisse être opérationnel de façon efficace, et tout en écoutant, j'entends bien la remarque pour que les modalités ensuite du groupe de travail puisse être élargies à plus de personnes, et plus uniquement les deux personnes qui seront membres de ce groupe de travail.

**Une personne dans la salle** : dans le collège « représentants suisses », on parle de « Suisse » ou de « Canton de Genève » ?

**Jean-Yves FLOCHON - Président de la CLI :** monsieur le Sous-Préfet, c'est bien « Suisse » ?...

**François PAYEBIEN – Sous-Préfet de Belley :** pour nous c'est « Suisse », oui...pour nous, c'est « Suisse », oui...

**La même personne que ci-dessus :** ...on est bien d'accord, c'est « Suisse », c'est pas le Canton de Genève...

**François PAYEBIEN – Sous-Préfet de Belley :** on prend la Suisse, il y a le Canton de Genève, y compris le Canton de Genève,...

**Frédéric MOSNERON DUPIN - Meximieux :**...ils sont même tous du Canton de Genève à ma connaissance...

**La même personne que ci-dessus :**...le problème, si ce n'est pas clair, on aura peut-être deux représentants de Genève...

**François PAYEBIEN – Sous-Préfet de Belley :** ...on va faire appel au peuple, s'il y a deux représentants du Canton de Genève qui lèvent le doigt et aucun autre, eh bien oui, ce sera deux représentants du Canton de Genève.

**Frédéric MOSNERON DUPIN - Meximieux :** excellente remarque !...là encore une injustice incroyable !

**M. PAYEBIEN – Sous-Préfet de Belley :** Il n'y a que les Suisses parce que les Suisses sont frontaliers et que depuis le début de l'histoire de la centrale sont associés au suivi de la centrale, donc, aujourd'hui, ils sont membres de la CLI et...

**Alain BOURNAT – CGT :**...leur présence dans la CLI est très récente...

**François PAYEBIEN – Sous-Préfet de Belley :** ...2016, elle est récente, depuis 2016, au temps pour moi, excusez-moi, par contre dans d'autres instances, ils sont appelés à donner des avis.

**Jean-Yves FLOCHON - Président de la CLI :** est-ce qu'il y d'autres remarques ?

**François PAYEBIEN – Sous-Préfet de Belley :**...je pense qu'il vaut mieux qu'on entende leurs remarques ici en CLI plutôt qu'aller à des procédures etc.

**Jean-Yves FLOCHON- Président de la CLI :** je vous rappelle quand même que ce groupe de travail sera amené à travailler sur l'avis, qui au final sera rendu par la CLI dans sa globalité, ça ne sera pas l'avis du groupe de travail, ça sera bien l'avis de la CLI, il faut quand même faire la nuance entre les deux.

**Alain BOURNAT – CGT :** effectivement, c'est ce que j'allais dire, pour avoir participé à un groupe de travail où justement on devait donner un avis sur le renouvellement du décret sur les effluents et rejets d'effluents, à l'époque on a donné un avis, et il y avait un groupe de travail qui avait débattu et qui avait donné un avis et on avait demandé à la CLI .donc, si vous voulez, c'est tous les membres de la CLI qui le voteront...[membres] présents !...aujourd'hui, quand je vois le nombre de présents – peut-être que la date n'est pas bonne – par rapport au nombre de titulaires, c'est quand même difficile, je ne sais pas comment on va les désigner...moi, je ne connais pas mon collègue, je représente l'Union départementale CGT, je ne connais pas les autres membres des syndicats dans mon collègue...donc je ne sais pas comment on va faire pour les désigner...

**Jean-Yves FLOCHON – Président de la CLI :** j’entends aussi la remarque, c’est un vrai problème effectivement sur lequel il faut qu’on travaille rapidement – on vous fera des propositions.

**Richard ESCOFFIER - ASN :** je voulais peut-être aussi apporter un éclairage sur ce groupe de travail et cet avis. Ce n’est pas un referendum sur « pour ou contre les dispositions proposées par EDF », parce qu’à la limite, si vous êtes contre, EDF ne fait aucun renforcement de sureté et je vous assure que l’ASN les prescrira quand même. Donc, l’idée c’est plutôt de discuter, qu’EDF vienne expliquer ce qu’ils font pour pouvoir poursuivre le fonctionnement, ce qui est mis en œuvre pour modifications, que l’IRSN, les experts expliquent en quoi cela améliore la sureté, quel est le niveau d’exigence, et c’est créer ce cadre de discussion pour favoriser l’information des membres de la CLI et donc, effectivement, l’avis qui est attendu, c’est plus des discussions, des prises en compte du contexte local, plus que sur « pour ou contre » ou « oui ou non ». Sachant que par ailleurs, il y a aussi une enquête publique et que tous les gens qui souhaitent contribuer dans le cadre de l’enquête publique pourront le faire et le feront. L’avis n’est pas non plus un groupe de travail qui va faire un vote à mains levées pour dire « pour ou contre », c’est plutôt un groupe de travail qui va se faire présenter les choses, qui va avoir accès à des informations techniques, qui prendra du temps pour les digérer et les relayer aux autres membres de la CLI qui ne sont pas forcément dans le groupe de travail mais qui à la fin auront effectivement validé l’avis.

**Joël GUERRY – Sortir du nucléaire :** je m’interroge un peu sur le fait de regrouper les trois réacteurs en une seule enquête. D’une part, là vous dites que vous êtes seulement en train d’analyser le rapport de Bugey 2, que vous venez juste de recevoir ceux de Bugey 4 et 5, c’est-à-dire que vous ne les aurez pas analysés, vous, d’ici octobre, ou alors vous allez travailler jours et nuits – parce qu’il me semble que Bugey 2, vous l’avez reçu presque depuis un an, et par là même, du coup, on se retrouve avec la décision de prolongation de Bugey 2 qui va être fortement retardée par rapport à celles des autres réacteurs qui iront peut-être plus vite, puisqu’en fait, vos décisions sont tenus aux résultats de l’enquête, et après, votre décision peut intervenir, donc, ça retarde, et puis moi, ce dont j’ai un peu peur, c’est que c’est des dossiers – déjà, je pense que pour un seul réacteur, le dossier est assez volumineux, en mettant les trois, alors, pour tout ce qui est générique, je veux bien, c’est quasi la même chose, mais je pense que chaque réacteur après a ses particularités et ça va quand même augmenter la charge de dossiers et la charge de travail.

**Richard ESCOFFIER - ASN :** pour nous, clairement le travail est sur le premier parce que c’est le premier où il y a 99% du travail, il y a très très peu de spécificités entre les réacteurs, et inversement, vous ne pouvez pas faire plus vite pour Bugey 2 parce que vous n’avez pas le dossier d’enquête publique, et ça aussi c’est bénéfique pour vous, la commission d’enquête sur Tricastin a rendu un avis favorable mais elle a souligné qu’il y avait des lacunes dans le dossier d’EDF et qu’il y avait un déficit d’information, c’est-à-dire que la forme était perfectible, ce qui a nécessité que le groupe de travail se réunisse souvent avec de nombreux documents complémentaires et donc, il y a une phase où on a demandé à EDF d’intégrer l’avis de la commission d’enquête – et donc la commission d’enquête de Tricastin, on l’a eu l’avis au printemps, donc il a fallu qu’EDF intègre ces remarques-là, donc il y a un courrier de l’ASN qui a demandé de le faire, donc le dossier de Bugey et le dossier de Tricastin 2 devraient arriver pendant l’été, et donc on est sur un calendrier correct pour tenir compte de Tricastin 1. Donc, on n’aurait pas pu faire plus vite sur Bugey 2 sauf à présenter un dossier qui aurait eu les mêmes imperfections que celui de Tricastin, donc ça nous semblait plus judicieux d’attendre un peu pour Bugey 2 et sachant qu’à contrario, on ne peut pas attendre trop longtemps parce qu’effectivement l’ASN ne délivre pas ses autorisations - comme je le disais, l’enquête publique, elle porte sur les dispositions proposées par EDF et donc l’ASN attend les conclusions de l’enquête publique pour autoriser un certain nombre de modifications et l’idée n’est pas de faire ça trop tard, donc il y a un calendrier qui est murement réfléchi et qui passe bien pour Bugey 2, 4, 5, a contrario, faire quatre fois la même enquête, je pense que vous nous auriez fait le reproche en nous disant qu’on vous fait perdre votre temps vu le peu de modifications... c’est la stratégie retenue prenant en compte toutes ces contraintes et qui va vraiment dépendre en plus des centrales, il y a des centrales où il y aura des regroupements possibles, d’autres où ce ne sera pas possible pour des raisons calendaires, c’est aussi une opportunité d’avoir une vision d’ensemble.

**Joël GUERRY – Sortir du nucléaire** : j'ai une autre question, ça concerne la consultation pour le bureau d'études. C'est une consultation qui a été publiée, rendue publique, qui est ouverte à tout bureau d'étude, ou c'est une consultation restreinte et si oui, quels bureaux d'étude sont sollicités par exemple

**Franck COURTOIS - Directeur environnement Département de l'Ain** : on a consulté trois bureaux d'études, pour cette thématique-là, on n'a pas eu de choix pléthorique, on a consulté trois bureaux d'études, d'une part qui avait été soumissionné pour Tricastin et qui nous avaient été conseillés par l'ANCCLI, donc, là on n'a pas un choix incroyable

**Joël GUERRY – Sortir du nucléaire** : on peut avoir le nom des bureaux d'étude ?

**Franck COURTOIS - Département de l'Ain** : je ne les ai pas en tête.

**Jean-Yves FLOCHON - Président de la CLI** ; nous solliciterons l'ensemble des membres de la CLI pour faire partie des groupes de travail, collègue par collègue, et en fonction du nombre de retours, nous ferons en sorte qu'émerge la désignation des personnes qui seront retenues en laissant la responsabilité à chacun des collègues d'avoir la responsabilité du choix final. En espérant, enfin ce n'est pas en espérant mais avec l'objectif d'être opérationnel dans le courant du mois de septembre pour pouvoir préparer nos travaux de façon objective dès le mois d'octobre.

En l'absence de point à l'ordre du jour et de questions, monsieur FLOCHON clôt la CLI vers 20h15

#### **ANNEXES** :

- présentations d'EDF, de l'ASN et du Département de l'Ain
- scan de la feuille d'émargement

## Liste émargements CLI du 12 juillet 2022

Collège	Structure	Nom Prénom	Signature 12 juillet 22
1	AMBEREU-EN-BUGEY	Thierry DEPLIBACK	
1	AMBUTRIE	Christelle LANGAZEC	
1	ARANDAS	David MAACS	
1	BALAN	François FERRIOTI	
1	BELIGNIEX		
1	BEMONDRES	Sylvie ROCHETTI	
1	BETTANT	Jean-Pierre PIZZOLI	
1	BEYNOST	Isabelle MANDINI	
1	BLYES	Daniel MARTIN	
1	BOURG-SAINT-CRISTOPHE	Benoist PERRET	
1	BRESSOLLES	Christine GOUVERNEUR	
1	BRIGNY	Patrick BLANC	
1	CHAMAZZ-SUR-AIN	Anne-Laure SAESTRO	
1	CHATEAU-GALLARD	Jean BRUNET	
1	CHATELON LA PALUD	Myriam LOZARD	
1	CHAZEV-SUR-AIN		
1	CLYZIEU	Jean PEYMON	
1	COMAND	Grégoire PERRET	
1	CRASS		
1	DANARIS	Genevieve BEFFHO	
1	PARAMANS	Gérard BROCHER	
1	JOYEUX	Jean MATHY	
1	LA BOISSE	David EMPANVILLE	
1	LACHIBLIJ	Arnaud MONTIGNON	Présent =
1	LE MONTILLIER	Patrick MARTIN	

## Liste émargements CLI du 12 juillet 2022

1	LEYMENT	Franck BLUJ	
1	MALES		
1	LOIRPNAZ	Christophe MOYI	
1	LOYETTES	Jean Pierre GASSE	
1	MARCHAMP	Jean MARCEAU	
1	MORMEUS	Fredrick MOHAMMED DURFI	
1	MONTAGNEU		
1	MONTLIEU	Romain BAUSE	
1	MINVIEZ	Franck BATTISTA	
1	ORDANNAZ	Sylvain GRIBAUD	
1	PEROUDES	Paul VERBAF	
1	PIZAY	Marc GRIBAUD	
1	RIGAUDX-LE-FRANC	Pierre BOLEFF	
1	SANT-DENIS-EN-JUZEY	Ferdinand COLLEGERN	
1	SAINTE-CROIX	Jean-Philippe RAGOTZ	
1	SAINTE-LUCE		
1	SAINTE-LUC	CHAMPAGNET	
1	SAINTE-JEAN-DE-MOST	Benjamin DUMAZ	
1	SAINTE-MAURICE-DE-DOUVAINS	Fabrice VENET	
1	SAINTE-MAURICE-DE-REIMS		
1	SAINTE-MARIE-EN-JUZEY	Antoine VALERIOS	
1	SAINTE-GORLIN-EN-JUZEY	Franck DESOIGNES	
1	SAINTE-VULBAS	Marc JACQUIN	
1	SAINTE-GENEVE	Math TETU	
1	BRILLANNAZ	Fabrice BOSEL	
1	BOURBONNE-DE-BRORD	Thierry LACROIX	

## Liste émargements CLI du 12 juillet 2022

1 SOULUN	Delphine FROISSARD	
1 THE		
1 YONVRE	François TEFANIER	
1 VALX-EN-BUCY	Eric BRIZPET	
1 VILLERON		
1 VILLETTE-SUR-AIN	Jean-Pierre HUMBERT	
1 VILLEDU-LOYES-MOLLON	Serge THIBAUT	
1 VANDRESIN-CHATELAIN	Nicolas CHEIB	
1 ANTHON	Jean-Luc CLAVEL	
1 BOURGOIN-JALLIEU	Max BATELOT	
1 ROYERRE-QUIRY	Jean-Claude CHAMPIER	
1 CHAMASREU	Jean-Yves CROU	
1 CHARETTE	Sergio PUFFI	
1 CHARENTON-CHARENTAIS	Thierry CROFFA	
1 CHAVANCOZ	Roger SAUREL	
1 CHOZEAU	Denis SOTRAND	
1 COURTENAY	Florian ALMA	
1 CRÉMEU	Alain MOYNE-BRESSARD	
1 GREYS-MÉRIDU	Philippe FLECO	
1 DOMREU	Lucie JAMBUR	
1 FRONTONAS		
1 GRENAY		
1 HENNES-SUR-ARBY	Philippe PALLA	
1 JAMBETRES	M. LALLAIN Jean-Jacques	
1 L'ISLE-D'ARBEAU	Lucas SOUCHET	
1 LA VERPE LÉNE		

## Liste émargements CLI du 12 juillet 2022

1	LA BALME-LESGROTTEZ	Jean-Pierre SEPTI-ELOT	
1	LEYRISU	Jean-François BRENER	
1	MONTAIGU-VERDIEU	Alain FOURNET	
1	MORAS	Bernard BOLGER	
1	MORSTEL	Bernard MEAUD	
1	OPTIGNOZ	Philippe LAUREY	
1	PANOSSEZ		
1	PARMURU	Jean-Louis MARTIN	
1	PAROUD-PASSINS	Mario SANDRI	
1	PONT-DE-CHERBY	Philippe ZUCCHIELLO	
1	POURCIE-AMBLASNEU	Dubler FOLLIN	
1	SANT-BAUDILLE-DE-LA-TOUR		
1	SANT-CHEP	Jean-Philippe RAYON	
1	SANT-HILAIRE-CC-BRONS	Jean-François THIBAUT	

## Liste émargements CLI du 12 juillet 2022

1	SAINTE MARCEL-BEL-ACCUEIL	Philippe FUSTINGAÏ	
1	SAINTE QUENTIN FALLAVIER	Henry HOUWÉZ	
1	SAINTE FORTUNE DE JAILLOUAS	GyVain Kjan	
1	SAINTE SAVIN	Christophe DEWIS	
1	SAINTE-VICTOR-DE-BROUCSTEL	Fabrice LIOT	
1	SALAIGNON	Gilbert POMMET	
1	SATOLAS-ET-BONCH	Georges Andu Georges SCODOT	
1	SERNEFLOU	Alexandre BOLEAU	
1	SICCIEN-SAINTE-JULIENNE-ET-CARDREU	Eric LEMOINE	
1	SOLEYREU	Yves GRON	
1	THOMAS-JAMEZIEU	Gilbert POMMET	
1	TRIPT	Eric MOREL	
1	VALX-NEU		
1	VENDREU	Fernand MATREU	
1	VERRAS	Luce Paul MORGES	
1	VERTREU	Francis SPITZER	
1	VICSSAIEU	Karine AMEZARD	
1	VIZERONNE-CURTIN	Gilbert SALMON	
1	VIGNIEU	Ana Pauly CLARTEYCY	
1	VILLEFONTAINE	Christophe GERTAT	
1	VILLEFRANQUE	Martine BIGNON	
1	VILLETTE-D'ANTHON		
1	VOUGREY-SAIGNIEU	Arnaud COFFER	
1	VERMAY		
1	VORREY	Jacques LAURENT	
1	VORREY	Yveline LE GREN	

## Liste émargements CLI du 12 juillet 2022

1	MOYDEU	Benoit REVELLIN	
1	PUGDAN	Benoit VELARD	
1	SAINTE-BONNET-DE-MURE	Cedric LEJEUNE	
1	SAINTE-LUCY-DE-MURE	Jean DEVALE	
1	Département de l'Ain	Alexis JOLLY	
1	Département de l'Ain	Marjolaine MENVER MALLEPORT	
1	Département de l'Ain	Lucas ABADIE	
1	Département de l'Ain	Sarah TANGU	
1	Département de l'Ain	François DAJER	
1	Département de l'Ain	Dorian ABAD	
1	Département de l'Ain	Stéphane RIVIER	
1	Département de l'Ain		
1	Département de l'Ain		
1	Département de l'Ain (Monsieur)	Antoine FOURTIER	
1	Département de l'Ain (Monsieur)	Sébastien MICHIELLE	
1	Département de l'Ain (Monsieur)	Lucile VEINAY	
1	Département de l'Ain	Erwan DURANTON	
1	Département de l'Ain (M. Chavagnac)	Antoine MERLE	
1	Département de l'Ain	Elisabeth LABOUE	
1	Département de l'Ain	Caroline TERRELL	
1	Département de l'Ain	Jean BRUNET	
1	Département de l'Ain		
1	Département de l'Ain	Mathieu TABOUPET	
1	Département de l'Ain	Benjamin FLOIRON	
1	Mairie de Lyon	Philippe CLÉMENT-BONARD	
1	Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes	Max Louis GUYADER	
1	Association des Emballeurs avec le Rhône	Michel GAY	

## Liste émargements CLI du 12 juillet 2022

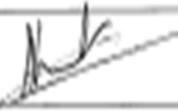
		Francis POQUET	
		Jean GLEBON	
	Santa du Nechâteau Bugny	Daniel COGNET	excuse
		Jean-Louis DEJAZE	
	Environnement	Florence DECHAMPE	
		Daniel EXOIRE	
	AJEC 06	Marc MOURMONT	
		Guillaume BARRIEN	
	Fédération de Chasse de l'Ain	Jonathan BARRIEN	
		Albert HANLIN	
	Comité de vigilance de la Plaine de l'Ain	Pierre DUPUIS	
	Franco Mariani Environnement - 06		
		Christel COHEN	
	FLANVAL 38	Docteur Jean BARRIEN	
	Ligue Nationale contre le Cancer ES	Claudine AGNOLU-BELOIRD	
	Ligue Nationale contre le Cancer 38	Dominique GARNIER	
	Associations Rhône-Alpes pour la défense de l'environnement		
	Fédération pour la pêche et la protection du milieu aquatique de l'Ain		
		Henri BOUDET	
		Nicolas VIGIER	
	STMD Auvergne Rhône-Alpes		
	ACER		
		Thierry LENGAGNE	
	CPOT	Pascal BERTHE	
	CPOT	Jürgen de MEYER	Excuse
	CPOT		
	CPOT	Rémy LASNET	
		Marie-Christine PELLISSON	

Ho excuse

### Liste émargements CLI du 12 juillet 2022

3	CFTC	Marie GOURLOUX	
4		Philippe JOSSE	
5		Dominique CHAZET	
3	CFW CSC	Maxime LEBRET	
4		Philippe MOHÉ	
5		Véronique MAURICZY	
3		GABRIEL ROSSER	
4	CGT	Alexis BOUJARD	
5		Philippe GUYERAN	
3		Fabrice CECLERON	
4		Christophe FALA	
3	VO	Dominique CHOLETTE	
4		Fabrice DIAZ	
5		Sébastien FERRAT	
3		Christine VERGAE	

## Liste émargements CLI du 12 juillet 2022

1	CFTC	Nervé OUBOUDEK	
2		Philippe JOSSE	
3		Christiane CAMAZET	
4	CFM OSC	Nicolas LEBRAT	
5		Philippe MORO	
6		Yveline MAURICZY	
7		Gabriel RONGER	
8	CGT	Alain BOJINAT	
9		Philippe OGERMAN	
10		Patrick CECILION	
11		Christophe PALE	
12	FD	Dominique CHOLETTE	
13		Finger DIAT	
14		Danièle PERRET	
15		Christine VERGNE	

## Liste émargements CLI du 12 juillet 2022

1. Canton de Séez - MRIC		
2. Office Fédéral de la Protection des populations - CENRA	Gerald SCHAMPAGNE	
3. Office Fédéral de l'Energie	Ralf STRUB	
4. Secteur de Namêche Subse		
5. EDF Bugoy	Pierre Louis BOYER	
6. EDF Bugoy	Laurence POLISSI	
EDF Bugoy	Emmanuelle VUICMBOIS	
7. Préfecture de l'Ain	Préfecture de l'Ain	
8. Préfecture de l'Ain	Préfecture de l'Ain	
Préfecture de l'Ain	Pierre-Joëlle ARVETIS	Execut:
9. Sous-Préfecture de Bellefleur	François Puyollet	 Présent sur Vallet
10. AIN	Richard Desbrier	
11. AIN	Pascal MATHIEU	
AIN	Carole BERNARD	
12. IONIOS	Christophe HERRON	
13. IONIOS	Bastien GUILLEMIN	
14. Agence Régionale de Santé		
15. Sous-Préfecture de la Tour du Pin	Cécile SARRAZIN	

EDF DPED  
 EDF DPED  
 EDF DP2A  
 EDF CME Bugoy  
 EDF DPED  
 EDF CNPE Bugoy  
 EDF CNPE Bugoy  
 Stagiaire Sous-préfecture Bellefleur  
 EDF CNPE Bugoy  
 IONIOS Bibi Mlou Bi

Pierre CHAMPEIX   
 Mathieu FAVRE   
 Philippe JACO   
 Benjamin FORTIER   
 Frédéric TARDY   
 Anthony DORTAIGNE   
 Cécile HACHET   
 MOZAPESA Fortunato   
 Sylvie JOYAN 